

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 20 novembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018**

**2018 DU 175** Dénomination allée Jean-François Divry (17e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " allée Jean-François Divry " à la voie CP/17, en cours d'aménagement dans la ZAC Clichy-Batignolles (17e) ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 30 octobre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " allée Jean-François Divry " est attribuée à la voie CP/17, propriété de l'aménageur Paris Batignolles Aménagement, destinée à devenir publique, commençant au 73 rue Mstislav Rostropovitch et finissant en impasse (17e).

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**